

PROCES-VERBAL de la Réunion du Mardi 16 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize décembre, le conseil municipal légalement convoqué le 08 décembre 2025, s'est réuni sous la présidence de Guillaume HAUCHARD, 1^{er} Adjoint au Maire, à la mairie de Louvetot.

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Patrice FOYER, Florian BETTENCOURT, Noémie LUCE, Alexandre BRUBION, Marc CHEMIN.

Absents excusés : Margot TERRIER, Jean-Claude BOUGUET, Marcel JOUEN, Alain LEGRAND

Absent : / Éric DEPORTE

Procurations :

Margot TERRIER donne procuration à Florian BETTENCOURT

Jean-Claude BOUGUET donne procuration à Guillaume HAUCHARD

Marcel JOUEN donne procuration à Noémie LUCE

Alain LEGRAND donne procuration à Patrice FOYER

Secrétaire de Séance : Florian BETTENCOURT

1/ Approbation compte-rendu de la réunion du 30/09/2025.

A l'unanimité des présents le procès-verbal est adopté.

2/ Cantine scolaire. DEL 16-12-25/01

Florian Bettencourt prend la parole pour présenter les 3 offres reçues de contrôleur technique, les prix sont présentés en conseil.

A l'unanimité des votes, l'offre de SOCOTEC pour 7200€ est retenus.

Le conseil charge le maire d'engager la commande.

3/ Présentation de l'obligation à l'adhésion mutuelle. DEL 16-12-25/02

Florian Bettencourt explique qu'à compter du 1^{er} Janvier 2026, la collectivité est tenue de proposer une mutuelle à ses employés. Le choix se porte sur le marché négocié par le CDG76 pour les collectivités.

A l'unanimité des votants la mutuelle est adoptée, la participation de la commune sera de 15€.

4/ Délibération concernant la convention urbanisme de Caux Seine Agglo. DEL 16-12-25/03

Guillaume Hauchard prend la parole pour expliquer le contexte de cette délibération. Caux Seine Agglo met en place cette convention afin de rappeler les responsabilités et rôles de chacun des acteurs en matière d'urbanisme.

Le vote a lieu et à l'unanimité des présents la délibération est acceptée.

5/ Délibération concernant le service informatique de Caux Seine Agglo. DEL 16-12-25/04

Florian Bettencourt explique que le service informatique de Caux Seine Agglo dont Louvetot est adhérent propose de mettre une convention avec Clip Ressourcerie pour restituer le vieux matériel informatique de la commune pour que celui-ci soit valoriser au maximum. A l'unanimité, le conseil approuve cette délibération.

6/ DM au profit du compte 181 – DEL 16-12-25/05

Guillaume Hauchard explique qu'il reste des impayés de cantine et garderie qui ne pourront être recouvré car les montants sont trop minimes et nécessiterais trop d'efforts pour les recouvrer. La perception demande à la commune de l'inscrire en dépense au compte 181. Guillaume Hauchard propose de virer du compte 624 assez provisionner au compte 181 qui n'a pas été provisionné.

A l'unanimité, le conseil approuve cette délibération.

7/ Contrat agent administratif – DEL 16-12-25-06

Noémie Magloire prend la parole pour expliquer qu'il est nécessaire de prolonger le CDD de Marion pour réaliser des missions sur la mairie en complément de son contrat à l'école. A ce jour elle à une mission de 8h semaine qui on permis de réaliser des missions de fond (classement des archives, gestion du logiciel de cantine ..). Il y a encore des tâches à réaliser et pour ce faire il est nécessaire de prolonger son contrat arrivant à échéance. Il est donc proposé de renouveler son contrat sous les mêmes conditions que le précédent.

Agent administratif : contrat d'accroissement temporaire de 3 mois à compter du 05/01/2026 d'une durée de 8 heures hebdomadaire, échelon 1 indice brut 367.

A l'unanimité des présents, le conseil approuve cette délibération.

8/ Centre de loisirs 2026.

Noémie Magloire explique qu'il est nécessaire de déclarer à Jeunesse et Sport si Louvetot aura un centre de loisirs à l'été 2026, en début d'année. Après discussion, le conseil valide la déclaration du centre de loisir à Jeunesse et Sport.

9/ Bulletin municipal.

Il est demandé aux associations d'envoyer à la mairie leur article pour le 5 janvier dernier délais. Une relecture du bulletin par la commission le 16 janvier.

10/ Délibération délégation représentation en justice. DEL 16-12-25/07

Guillaume Hauchard, explique que la commune est attaqué par le propriétaire de la croisière suite à un arrêté d'interdiction d'exploitation sur à un avis défavorable de la commission de sécurité. Afin de pouvoir se défendre, il est demandé au conseil de donner pouvoir au Maire et ses adjoints d'engager la défense de la commune.

A l'unanimité des votants, la délibération est adoptée.

11/ Délibération pour la mise en place de la convention réglementant la prise en charge des divagations des animaux domestiques. DEL 16-12-25/08

Guillaume Hauchard prend la parole pour expliquer que Caux Seine Agglo a passé une convention avec le centre équestre DROOPS – 1717 rue de Péromare – 76170 PORT JÉRÔME SUR SEINE pour accueillir des animaux errants autre que des chiens et chats. Il est proposé à l'ensemble des communes d'y adhérer afin de pouvoir bénéficier de ce service.

Après discussion, le conseil approuve à la majorité des présents.

Abstention : Marc Chemin.

Questions Diverses :

- Les travaux de remplacement des lanternes par des lanternes Led route du Bourg sont prévus en janvier par la société Forlumen.
- Les travaux d'entretien des mares et de tailles de haies se terminent. Le sous-traitant choisi a réalisé un travail de qualité et dans les délais impartis.
- Le PLUI a été adopté par le conseil communautaire le 2 décembre 2025, il est applicable à compter du 01 janvier 2026, cependant, tous les dossiers transmis sont instruits selon ce PLUI. Celui-ci est disponible en lecture à la mairie.
- Eglise : Le marteau de la cloche a été remplacé par Bodet comme prévu.
Le cœur de l'église sera allumé le soir du réveillon de Noël
- La distribution des colis du CCAS aura lieu le 20 décembre
- La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le dimanche 11 janvier 2026 à 10h30, salle des fêtes de Bois-Himont.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 20h16.

Le Maire
Par Délégation

Signé le : 16/12/2025
Guillaume HAUCHARD



Le Secrétaire de Séance,

Signé le : 16/12/2025
Florian BETTENCOURT

